

Conditions générales de vente

I. PRIX

Le tarif présent contient des prix en EUR, en vigueur depuis le 1 Novembre 2024.

Toutes les listes de prix précédentes ne sont plus valables. Les prix présentés sont des tarifs net et ne comprennent pas la taxe TVA. Le prix ne comprend pas les frais d'installation et de montage des articles. Certains articles sont vendus en version assemblée et pour ces produits aucun frais supplémentaire pour l'installation ou le montage n'est facturé.

II. COMMANDES

Le fabricant ne reçoit pas des commandes par téléphone. Toutes les commandes doivent être réalisées sous forme écrite (mail).

III. LIVRAISON

Le délai de livraison confirmé par le fabricant est seulement un délai approximatif. Le fabricant n'est pas tenu responsable pour toutes pertes encourues par l'acheteur causes par un retard ou manque de livraison. Si les parties n'ont pas institué autrement, alors les livraisons seront réalisées selon les conditions EXW du magasin du fabricant, aux frais et risques de l'acheteur, via le transporteur indiqué par le fabricant.

IV. PAIEMENT

Les conditions des paiement sont à convenir avec l'acheteur.

V. RÉCLAMATION

Le client est obligé de vérifier l'état de la commande immédiatement après sa réception. Toutes réclamations et/ou éventuellement les défauts visibles produits au cours du transport (si le fabricant est à la charge du transport, dans le cas contraire le fabricant n'est pas responsable des dommages produits au cours du transport) doivent être décrites dans la preuve de livraison/lettre de transport immédiatement après la réception de la marchandise en présence du transporteur.

Les réclamations concernant les dommages invisibles issus du transport doivent être signalés sous forme écrite dans un délai de cinq jour en comptant de la livraison. L'acheteur n'est pas en droit de renvoi sans l'accord du fabricant. Si l'acheteur obtient le droit de renvoi du produit du fabricant, il s'oblige à emballer correctement le produit à envoyer.

Après le transfert du risque lié à la marchandise à l'acheteur, le fabricant n'est plus responsable dans ces conditions générales les ventes. Le fabricant n'est pas responsable des pertes indirectes, par exemple la perte de profits ou la perte résultant de facteurs temporels l'acheteur peut souffrir de dommages ou de défauts.

En cas de dommages et de réclamation signalés au cours de la garantie l'acheteur est obligé d'agir conformément aux conditions énoncées dans les conditions générales de garantie et de qualité.

Le fabricant n'est pas tenu responsable en cas de dommages causés par une utilisation incorrecte ou inappropriée, l'entreposage du produit dans des températures et conditions climatiques extrêmes et en cas d'utilisation non conforme aux consignes du fabricant.

VI. CONSEILS D'UTILISATION DES PRODUITS.

- Les produits doivent être utilisés conformément à leurs désignation.
- Les produits doivent être assemblés conformément à la notice de montage du produit donné et doivent être exploités conformément aux instructions d'utilisation.
- Il est interdit d'utiliser des outils tranchants lors de l'ouverture de l'emballage, cela peut endommager le produit.
- Il est interdit d'être debout sur les meubles, de s'asseoir sur les accoudoirs ou dossiers, de s'appuyer sur les accoudoirs pour être debout. Les activités mentionnées peuvent provoquer un accident ou endommager le produit.
- Toutes les vis doivent être revissées au moins une fois tous les six mois. Pendant l'exploitation les vis vont se relâcher, ceci est un phénomène naturel. Il est important de réagir immédiatement lorsqu'un relâchement de vis sera observé.
- Une seule personne peut s'asseoir sur une chaise (avec un poids défini par la norme allant jusqu'à 110 kg, d'une durée inférieure à 8 heures par jour).
- Sur le canapé le nombre de personnes assises doit être égal à celui prévu par le modèle.
- Les sièges sont équipées de roulettes dures pour les surfaces molles. Des roulettes destinées aux surfaces dures sont disponibles en option.
- L'acheteur doit choisir les roulettes adéquates pour éviter des dommages causés par l'utilisation des produits.